

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil quinze, le 17 septembre à 19h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Jean-Claude BOUROUH, Jacques BOUQUENEUR, Roland DAMOTTE, Jacques DEAS, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, Sophie GUYON, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Didier MATHIEU, Robert NATALE, Pierre OSER, Cédric PERRIN, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Bernard TENAILLON, Dominique TRELA, Jean-Claude TOURNIER, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE, **membres titulaires.**

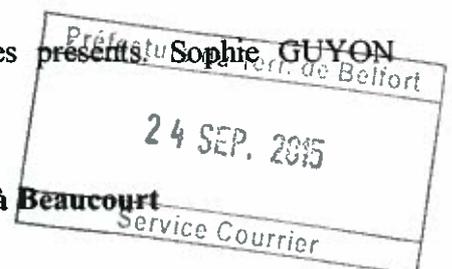
Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Marielle BANDELIER, Josette BESSE, Anissa BRIKH, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Christine DEL PIE, Gérard FESSELET.

Avaient donné pouvoir : Mesdames Marielle BANDELIER à Robert NATALE, Josette BESSE à Bernard LIAIS, Anissa BRIKH à Christian RAYOT,

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Jeu. 10 septembre	Jeu. 10 septembre	En exercice	41
		Présents	34
		Votants	37

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents et est désignée.



2015-06-21 – Retour et remise des ouvrages sur la ZA des Popins à Beaucourt
Rapporteur : Christian RAYOT

Vu la délibération n° 2004/03/08 du 04 juin 2004,

Par délibération en date du 21 juin 2004, le conseil communautaire a approuvé la signature de la convention publique d'aménagement pour la zone d'activités « les Popins » à Beaucourt entre la Sodeb et la Communauté de Communes du Sud Territoire. Le titre III « remise et entretien des ouvrages » article 15 et 16 prévoit les modalités de retour et de remise des ouvrages des voiries et

réseaux à la collectivité (document extrait de la convention publique d'aménagement consultable sur demande).

« Les voiries , espaces libres et réseaux, constituent des biens de retour qui appartiennent à la collectivité au fur et à mesure de leur réalisation et lui reviennent de plein droit dès leur achèvement ».

En conséquence, il est proposé de procéder, à titre gratuit, à la remise des ouvrages suivants : parcelles section AB n° 181,187,198,217 et 234 – Zone d'activité « les Popins » à Beaucourt comprenant :

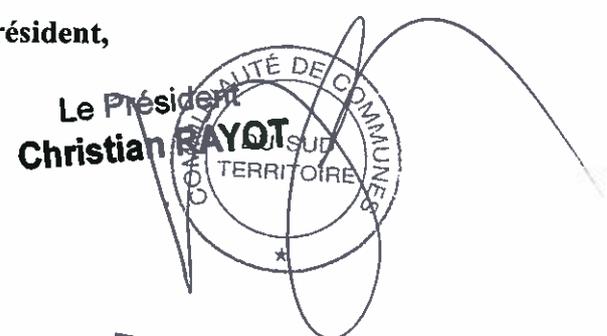
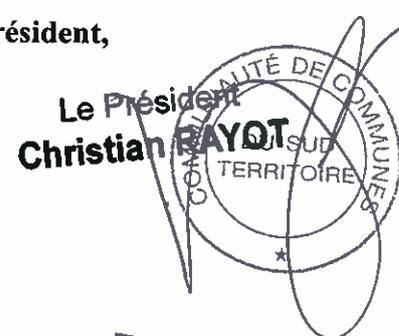
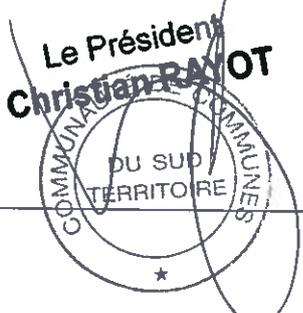
- voiries : chaussées trottoirs et accotements,
- espaces verts plantés et non plantés,
- réseaux secs et humides dont l'emprise au sol du poste de transformation électrique.

L'aménageur, conformément à la convention, prendra en charge les frais de géomètre et la rédaction de l'acte authentique constatant le transfert de propriété.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide:

- **d'autoriser le président à signer tout acte authentique nécessaire au transfert de propriété, à titre gratuit, de la Sodeb à la CCST des terrains d'assiette des voiries (chaussées, trottoirs, accotements), espaces verts plantés et non plantés et des réseaux divers désignés ci-dessus et dont l'aménagement est achevé à ce jour,**
- **D'accepter l'intégration des voiries et équipements d'intérêt communautaire décrits ci-avant dans le domaine public de la collectivité.**

Annexe : Extrait cadastral

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p>	<p>Le Président, Christian RAYOT</p>  
<p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 24 SEP. 2015 Et publication ou notification le 24 SEP. 2015</p>	 <p>Préfecture du Terr. de Belfort 24 SEP. 2015 Service Courrier</p>
<p>Le Président, Christian RAYOT</p> 	

**DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES**
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Préfecture du Terr. de Belfort

24 SEP. 2015

Service Courrier

Département :
TERRITOIRE DE BELFORT
Commune :
BEAUCOURT

Section : AB
Feuille : 000 AB 07

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1250

Date d'édition : 24/08/2015
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le
centre des impôts foncier suivant :
BELFORT

Hôtel de finances publiques Place de la
Révolution Française 90022

90022 BELFORT

Nl. 0384588107 - fax 0384688133
cdif.belfort@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

©2014 Ministère des Finances et des Comptes
publics



